

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné .....  
nom (en majuscules) et prénoms

né le ..... à .....  
date commune et département

## atteste sur l'honneur

avoir mon domicile sis .....  
adresse complète

depuis le .....

avoir ma résidence sise .....  
adresse complète

depuis le .....

exercer la profession de .....

cocher les lignes utiles.

A ....., le .....

signature

### Article 441-7

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement.